

## **ÉCOLE SECONDAIRE ÉVANGÉLINE**

11845 Bd de l'Acadie, Montréal, QC H3M 2T4

### **RÉFECTION DU PLANCHER DU GYMNASÉ**

Projet : 499 037 220

Émis pour révision 2024-02-29

# **DEVIS ARCHITECTURE**

**DIVISION 09**

### **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **ÉQUIPE PROGRAMMES- ÉQUIPE DE CONCEPTION**

Architecte : John May, MOAQ

Chargée de projet : Lamia Chelbi



5100 rue Sherbrooke Est 5e étage, Montréal (Québec) H1V 3R9

Tél. [\(514\) 596-6000](tel:5145966000)

### **DIVISIONS**

### **TECHNIQUES**

### **ARCHITECTURE**

## DESSINS

### ARCHITECTURE

A000	Page frontispice
A001	Plan clé
A002	Plan de mobilisation option 1
A003	Plan de mobilisation option 2
D-A851	Plan de démolition des finis
A101	Plan de construction
A-A851	Plan des lignes de jeux superposées
A-A852	Plan des lignes de jeux

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Ci-joint en annexe :

#### ANNEXE 1

*Guide de gestion des mesures de prévention en lien avec les chantiers de construction de la CSSDM  
prescriptions techniques à l'intention des entrepreneurs*

---

## **DIVISION 01 : GÉNÉRALITÉS**

### **1.0 Portée des travaux**

- .1 Cette Section comprend tous les matériaux, les équipements, l'outillage et la main-d'œuvre requis pour la fourniture et l'application de la préparation des planchers pour recevoir divers finis.
- .2 Cette Section comprend l'enlèvement des finis existants, où indiqué, et le ragréage et la réparation, pour recevoir les nouveaux finis.
- .3 Cette Section fait partie intégrale de chaque Section de finition de plancher. Voir les Sections concernées pour d'autres informations.
- .4 Coordonner avec les **Sections 09 65 00** un prix unitaire inclus, pour les mesures correctives de contrôle de l'humidité des dalles de plancher en béton selon les résultats des essais effectués – Voir **Essais concernant les dalles de béton** requis ci-dessous.
- .5 Couvre-plancher souples Section 09 65 00
- .6 Devis technique pour travaux en présence de contaminants et contrôle des poussières

### **1.1 Échéancier :**

Tous les travaux de chantier requis devront obligatoirement être réalisés à l'intérieur de l'échéancier suivant si la date d'attribution du contrat est le 03 mai 2024

- .1 Livraison de la totalité du plancher souple : 14 juin 2024 (6 semaines après l'attribution du contrat)
- .2 Début des travaux : 03 juin 2024
- .3 Fin des travaux : 12 août 2024;

### **1.2 Allocation :**

- .1 Inclure dans la soumission un montant en allocation pour couvrir les différents coûts additionnels occasionnés par des conditions particulières de chantier. Exemple : nivellement du pontage, bris de services, etc.
- .2 La nature précise et l'envergure de l'ouvrage compris dans chaque allocation seront déterminées au chantier par les représentants du CSSDM et par le bureau de contrôle, qui contrôleront par la suite les vraies quantités et les couts engendrés. Toute proportion de l'allocation non dépensée fera l'objet d'un crédit au contrat. Le montant de chaque allocation doit être compris au montant de la soumission: voir formulaire de ventilation des prix
- .3 Inclure dans la soumission les allocations suivantes :
  - 3.1. Une allocation de 20 000 \$ est prévue pour corriger les problèmes liés à la dalle de béton existante découverts lors du retrait de l'ancien fini de plancher : fissures, dénivelé, aspérités etc.
  - 3.2. Une Allocation de 5000 \$ pour tout changement de configuration du chantier : clôtures, accès de véhicules, interfaces avec les activités de l'école
  - 3.3. Une allocation de 3000 \$ est prévue pour des bris de service.

## **DIVISION 02 : DÉMOLITION**

- 1 EXIGENCES GÉNÉRALES**
    - 1.1 Contenu de la section
    - 1.2 Sections connexes
    - 1.3 Examen des lieux
    - 1.4 État des ouvrages à démolir
    - 1.5 Mesure de protection
  
  - 2 PRODUITS**
    - 2.1 Matériaux
  
  - 3 EXÉCUTION**
    - 3.1 Travaux et utilisation des lieux
    - 3.2 Protection préparatoire
- 3.3 Ragréage
  - 3.4 Nettoyage

### **ANNEXE :**

*Guide de gestion des mesures de prévention en lien avec les chantiers de construction de la CSSDM  
prescriptions techniques à l'intention des entrepreneurs*

Préparée par: L.C	Revue par: J.M.	Approuvée par: J.M.
-------------------	-----------------	---------------------

## **1- EXIGENCES GÉNÉRALES**

### **1-1. Contenu de la section :**

- .1 Cette section de devis régit la fourniture de la main-d'œuvre, des matériaux, des outils, de l'équipement et de tous les services nécessaires pour l'exécution de tous les travaux indiqués sur les dessins et qui incluent principalement
- .2 La démolition indiquée aux plans d'architecture
- .3 La démolition du fini de plancher souple en rouleau existant
- .4 La démolition des ancrages existants pour les équipements sportifs
- .5 La gestion des contaminants
- .6 Les percées et les ouvertures requises dans les planchers, etc. et le ragréage des surfaces.

### **1-2. Sections connexes**

- .1 Guide de gestion des mesures de prévention en lien avec les chantiers de construction du CSSDM.
- .2 Devis technique pour travaux en présence de contaminants et contrôle des poussières

### **1-3. Examen des lieux**

- .1 L'Entrepreneur devra coordonner avec les plans de construction l'ampleur des travaux avant de les entreprendre.
- .2 Toute ambiguïté devra être signalée à l'Architecte avant de procéder à la démolition.

### **1-4. État des ouvrages à démolir**

- .1 Entreprendre la démolition des ouvrages dans l'état où ils sont.

### **1-5. Mesures de protection**

- .1 Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les parties de bâtiments adjacents à conserver et pour éviter qu'ils ne soient endommagés.
- .2 Réparer les ouvrages endommagés et assumer la responsabilité des blessures qui pourraient résulter des travaux de démolition.
- .3 Voir à ce que les systèmes électriques et mécaniques demeurent en état de fonctionner en tout temps.
- .4 Les sorties et issues doivent être maintenues libres et en opération durant toute la durée des travaux.

## **PARTIE 2 – PRODUITS**

### **2-1. Matériaux**

- .1 Réparer et ragréer avec les mêmes matériaux que l'existant toutes les surfaces adjacentes aux travaux de démolition.

## **PARTIE 3 – EXÉCUTION**

### **3-1. Travaux et utilisation des lieux**

- .1 Démolir le fini de plancher souple existant en le déroulant en grandes sections afin de réduire les débris, la poussière etc. Disposer le matériel au fur et à mesure.
- .2 Sauf indications contraires, débarrasser le chantier des matériaux de démolition, en respectant les exigences des autorités compétentes.
- .3 Exécuter les travaux en dérangeant le moins possible les occupants et le public, et en assurant dans la mesure du possible, une utilisation normale des lieux.
- .4 De l'avis du Propriétaire et/ou de l'Architecte, l'exécution des travaux de démolition et l'exécution des travaux préjudiciable aux occupants devront être exécutés de soir, de nuit et/ou de fin de semaine; le Propriétaire devra être avisé au moins quarante-huit (48) heures avant toute intervention dans l'existant ou pouvant nuire au fonctionnement normal de l'édifice.
- .5 Seuls les ouvriers dont la présence est nécessaire à l'exécution des travaux dans les différentes parties de l'édifice ou sur le site auront droit d'accès à ces parties et cet accès sera limité à ces secteurs.
- .6 L'Entrepreneur ne devra pas entreposer de matériaux dans les secteurs non directement touchés par ses travaux et encore moins y effectuer des travaux préliminaires ou s'en servir comme atelier.
- .7 À moins que ce ne soit pour exécuter des travaux s'y rapportant, aucune circulation ou utilisation d'un quelconque local ne sera autorisée à l'intérieur des bâtiments existants.
- .8 Lorsque les moyens d'assurer la sécurité ont été réduits en raison des travaux faisant l'objet du contrat, prendre les mesures temporaires nécessaires pour assurer toute la sécurité requise.
- .9 Réparer et remettre en bon état à la satisfaction de l'Architecte tout dommage causé aux entrées, trottoirs, terrain, gazon, clôture, finis existants à conserver, etc., résultant de l'exécution du présent contrat.
- .10 Rapiécer et nettoyer tout dommage causé par les percements et travaux de tous les corps de métier. Les finis, à moins d'indications contraires aux plans, seront réparés tels que les finis existants.
- .11 Effectuer tous les travaux de percements, saignées, démolition dans les planchers, requis par tous les corps de métier. Remettre à neuf tous les éléments endommagés par ces travaux. Les finis, à moins d'indications contraires, seront tels que les finis existants.
- .12 L'Entrepreneur devra débarrasser quotidiennement les lieux de tout matériel provenant de la démolition au fur et à mesure que le travail progressera et laisser les lieux dans un état parfait de propreté en les débarrassant de tous les débris périssables ou non et des autres déchets. Aucun empilement ne sera toléré.

### **3-2. Protection préparatoire**

- .1 Débrancher les réseaux d'électricité, d'alarme, de plomberie et de téléphone qui alimentent les parties à démolir selon les lois et règlements des autorités compétentes. Poser des plaques d'avertissement sur les équipements et réseaux électriques qui doivent demeurer sous tension au cours des travaux aux fins de l'alimentation des autres parties de l'édifice.
- .2 Débrancher les appareils mécaniques et boucher leurs ouvertures d'arrivée et de sortie de façon à respecter les exigences des autorités locales compétentes.
- .3 À la fin de chaque journée de travail, s'assurer qu'aucun ouvrage ne puisse s'affaisser ni s'effondrer. Fermer les parties du bâtiment qui ne seront pas démolies afin d'en protéger l'intérieur contre les intempéries.
- .4 Il est interdit de vendre ou de brûler des matériaux de démolition sur le chantier.
- .5 Rassembler les matériaux contaminés ou dangereux et en débarrasser le chantier en prenant toutes les mesures de sécurité nécessaires.

### **3.4. Ragréage :**

- .1 Tous les travaux de ragréage causés par la démolition seront exécutés selon les méthodes courantes et les conditions existantes, de façon à ce qu'il n'y ait aucune différence entre les surfaces existantes et les surfaces ragréées.
- .2 Réparer à la satisfaction de l'Architecte toute surface endommagée lors de l'exécution des travaux.

### **3.5. Nettoyage**

- .1 Nettoyage en cours de travaux :
  - Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
  - Nettoyer les surfaces salies avec des produits qui n'endommagent pas les finis.
- .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux/le matériel en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

**FIN DE LA SECTION**

## **DIVISION 09 : PRÉPARATION DES PLANCHERS**

### **1 EXIGENCES GÉNÉRALES**

- 1.1 Références
- 1.2 Qualifications
- 1.3 Conditions de mise en œuvre

### **2- PRODUITS**

- 2.0 Généralités
- 2.1 Matériaux
- 2.2 Matériaux de finition

### **3- EXÉCUTION**

- 2.0 Généralités
- 2.1 Coordination
- 2.2 Essais concernant les dalles de béton
- 2.3 Inspection
- 2.4 Préparation des planchers
- 2.5 Préparation des surfaces métalliques
- 2.6 Application des finis
- 2.7 Contrôle de la qualité durant l'application
- 2.8 Nettoyage



## 1 – EXIGENCES GÉNÉRALES :

### 1.1 Références

- .1 Se conformer à toutes les normes indiquées dans cette spécification à moins que de plus strictes exigences soient indiquées ci-après.

### 1.2 Qualifications

- .1 Les travaux doivent être exécutés par une main-d'œuvre qualifiée.
- .2 Soumettre la preuve écrite de qualifications.

### 1.3 Conditions de mise en œuvre

- .1 Maintenir les surfaces et l'air ambiant à la température requise par les manufacturiers, durant au moins **72 heures** avant, pendant et suivant la préparation du plancher et l'installation des
- .2 Revêtements, dans les zones de travail et d'entreposage.
- .3 Une ventilation adéquate est requise pendant et après l'installation et le séchage.
- .4 S'assurer aussi que le taux d'humidité relative est maintenu au niveau recommandé par les manufacturiers.
- .5 Interdire l'installation des appareils d'éclairage et des tuyaux jusqu'au séchage des matériaux.
- .6 Interdire de fumer et afficher des enseignes appropriées.
- .7 Prévoir un éclairage adéquat, similaire aux conditions définitives, ou selon les recommandations des manufacturiers.
- .8 Prendre des mesures de protection et de sécurité durant l'application.

## 2. PRODUITS

### 2-1 Généralités

- .1 Tout nom de fabricant, fournisseur ou modèle de produit acceptable mentionné ci-dessous est donné à titre de référence pour un seuil minimum de qualité seulement.
- .2 Sauf indication contraire, certains produits spécifiés dans d'autres Sections, comme indiqués, seront fournis et installés par la présente Section pour les travaux de cette Section.

- 
- .3 Certains produits peuvent ne pas s'appliquer au présent contrat. Choisir comme requis ou prescrit en **Partie 3 – Exécution.**
  - .4 Les adhésifs (mortiers) doivent être sans urée formaldéhyde et conformes aux exigences SCAQMD Rule 1168 pour les limites de COV établies.
  - .5 Choisir les mortiers selon les conditions sur place, ou tel que prescrit.
  - .6 S'assurer de la compatibilité des produits qui viennent en contact entre eux et de chaque produit avec les matériaux appliqués à ou se trouvant dans son substrat.
  - .7 Préparer les mélanges selon les instructions des fabricants.

## 2-2 Matériaux :

- .1 Type ADH.28/INJ – Adhésif de résine époxyde d'injection:
  - .1 Sans solvant, à deux composants, insensibles à l'humidité, adhésif à très faible viscosité, pour colmater les fissures sur substrats sèches ou humides, par gravité ou injection sous pression, conforme à la norme ASTM C881, Type I, II, grade 1, classe B et C.
    - Produit acceptable:
      - .1 "Sikadur 52" par Sika.
- .2 Type AP/BET.2 – Apprêt pour surfaces de béton: tel que recommandé par le manufacturier, compatible avec l'adhésif du produit de finition, si requis.
- .3 Type MORT.8 - composé nivelant et de ragréage:
  - .1 Un mélange de ciment Portland et de sable 1:3, avec un additif à une émulsion de latex synthétique, pour remplissage des dépressions dans le plancher de béton et pour les pentes de drainage, conforme à la norme ANSI A118.4.
    - Produits acceptables (pour l'additif):
      - .1 "Planicrete AC" par Mapei.
      - .2 "# 87 Latex Underlayment" par Flextile.
- .4 Type MORT.8A – Composé de remplissage de fissures et de réparation:
  - .1 Adhésif et liant époxyde multi-usage, à deux composants, sans solvant, insensible à l'humidité et sans retrait, conforme à la norme ASTM C881, Types 1 et 2, Grade 2, Classes B et C.
    - Produit acceptable:
      - .1 "Planibond EBA" par Mapei.
- .5 Type MORT.8B – Mortier cimentaire modifié, pour réparation du béton:
  - .1 À séchage rapide, à retrait compensé, mélange prédosé à deux composants modifiés avec un polymère, constitué de liants hydrauliques spéciaux de haute résistance, d'agrégats sélectionnés, d'additifs spéciaux; pour usage intérieur.

- 
- Produits acceptables:
    - .1 "Mapecem 102" par Mapei.
  
  - .6 Type MORT.8B/HR – Mortier cimentaire modifié, pour réparation du béton, à haute résistance:
    - .1 À séchage rapide, à retrait compensé, mélange pré-dosé à deux composants modifiés avec un polymère, constitué de liants hydrauliques spéciaux de haute résistance, d'agrégats sélectionnés, d'additifs spéciaux; à haute résistance à l'usure, pour usage intérieur et extérieur. Ajouter de sable pour des chapes de plus que 50 mm (2") d'épaisseur.
      - Produits acceptables:
        - .1 "Mapecem 202" par Mapei.
  
  - .7 Type MORT.8D – Mortier cimentaire modifié, pour remplissage de béton:
    - .1 Mortier à un composant à prise rapide, à retrait compensé, à séchage rapide, modifié avec un polymère, constitué de liants hydrauliques spéciaux, d'agrégats sélectionnés, d'additifs spéciaux, et résine polymérique.
      - Produit acceptable:
        - .1 "Mapecem 100" par Mapei.
  
  - .8 Type MORT.8G – Mortier cimentaire modifié aux polymères, résistant à la pression osmotique:
    - .1 Mélange pré-dosé à trois composants, à base de latex, pour des sous-couches de 3 mm (1/8") pour éliminer les boursoufflages des revêtements spéciaux, dus à la pression osmotique; utilisé avec son propre apprêt.
      - Produit acceptable:
        - .1 "Stonfil OP2" par Stonhard.
  
    - Produit acceptable:
      - i. "Mapecem Quickpatch" par Mapei.

### 2-3 Matériaux de finition

- .1 Voir les **Sections des finitions** concernées.

### 3.EXÉCUTION

#### 3.0 Généralités

- .1 Préparer les surfaces selon les recommandations des manufacturiers.

#### 3.1 Coordination

- .1 Dans le cas des surfaces existantes à réparer ou à finir, et qui sont endommagées, soit par le mouvement du bâtiment, des vibrations, des fuites, des impacts, etc., s'assurer que les causes des dommages ont été éliminées à la source, et qu'aucun incident pareil causant des dommages ne sera répété.
- .2 Avant le début des travaux, tenir une réunion de mise en marche avec tous les métiers et manufacturiers concernés, en présence des Consultants et du Propriétaire, et établir les méthodes de travail, les résultats prévus et le délai de livraison des matériaux.
- .3 Coordonner avec les manufacturiers des produits de finition, pour s'assurer de la compatibilité des produits et méthodes de préparation des substrats avec les matériaux de finition.

#### 3.2 Essais concernant les dalles de béton

- .1 S'assurer qu'un test de porosité du béton a été effectué avec des résultats adéquats pour l'installation des revêtements de planchers.
- .2 Les essais pour la vérification du taux d'humidité devront être effectués par un laboratoire indépendant, ayant une certification par **International Concrete Repair Institute (ICRI)** et tel que recommandé par ce dernier, et ce bien avant l'installation des revêtements.
- .3 Déterminer où effectuer les tests par des relevés d'impédance électrique selon ASTM F2659.
- .4 Les tests d'humidité seront exécutés selon ASTM F1869, ASTM F2170 et ASTM F710.
- .5 Dans le cas du test de chlorure de calcium (ASTM F1869) laisser les sondes en place (en surface) jusqu'à l'installation du revêtement: 3 tests pour les premiers 93 m<sup>2</sup> (1000 pi<sup>2</sup>) et 1 par chaque 93 m<sup>2</sup> (1000 pi<sup>2</sup>) additionnel ou selon l'expérience et un échantillonnage statistique.
- .6 Dans le cas du test de la sonde d'humidité relative (ASTM F2170), exécuter avec les sondes Wagner à la profondeur et le temps nécessaire recommandés par la norme (et exiger qu'elles aient le certificat de validation). Procéder à l'installation seulement lorsque le substrat possède une humidité relative (HR) maximum de 90 %.
- .7 Dans le cas du test de l'alcalinité (pH) (ASTM F710) vérifier avec hygromètre électrique. Procéder à l'installation uniquement si les résultats de pH se situent entre 7,0 et 8,5.

- 
- .8 Vérifier avec les fabricants des adhésifs et des revêtements les maximums acceptables dans tous les cas des tests mentionnés ci-haut.
  - .9 Faire les tests quand les systèmes CVAC fonctionnent, ou créer les conditions environnementales où la température et l'humidité sont selon les conditions prévues normales d'utilisation et les surfaces sont acclimatées, ou 24° +/- 5.5° C et 50% +/- 10% de HR pour les tests de ASTM F1869 au moins **48 heures** avant et durant l'essai, et la température et l'humidité de la dalle et des espaces en dessus et en dessous doivent être normales pendant au moins **48 heures** avant d'effectuer les essais de ASTM F2170.
  - .10 Les laboratoires des tests doivent être certifiés par International Concrete Repair Institute (ICRI).

### 3.3 Inspection

- .1 S'assurer que les substrats à recevoir les finis sont acceptables du point de vue, stabilité structural, planéité, égalité, texture, humidité, propreté, etc.
- .2 Déterminer l'étendue d'ouvrage de réparation des surfaces existantes en présence des Consultants et du Propriétaire.
- .3 S'assurer que le taux d'humidité dans le substrat ne dépasse pas la limite recommandée par les manufacturiers des adhésifs et des revêtements. Voir "**Contrôle de la qualité durant la pose**" ci-dessous.
- .4 Les surfaces doivent être propres, lisses, uniformes, sèches et exemptes de poussière, de saleté, de peinture, de graisse, d'agent de mûrissement, d'huile, de colle ou autres substances nuisant au rendement et à l'application des finis.
- .5 Les variations dans le niveau du substrat ne doivent pas excéder 3 mm dans 3 m ( $\frac{1}{8}$ " dans 10'-0"). S'assurer que les écarts ou que le béton défectueux ont été corrigés avant de débiter le travail.
- .6 S'il y a lieu, avec tes tests, s'assurer que les pentes de drainage sont adéquates avant d'appliquer le fini; sinon, exécuter les réparations qui s'imposent avant le début des travaux.
- .7 S'assurer que les drains sont 3 mm ( $\frac{1}{8}$ ") plus bas que le niveau fini des planchers, et les surfaces des drains en contact avec les produits d'étanchéité sont polies au métal brillant.
- .8 Selon les indications, faire les essais d'inondation dans chaque aire avant l'installation des finis, faire les corrections nécessaires s'il y a lieu, et répéter les essais jusqu'à ce que l'acceptation soit obtenue.
- .9 S'assurer que les autres facteurs comme la température et la ventilation sont adéquats.
- .10 Si des défauts du substrat sont visibles, aviser les Consultants par écrit avant de commencer les travaux. Le commencement des travaux implique que les surfaces et les conditions sont acceptées.

### 3.4 Préparation du support :

- .1 Selon les résultats des tests, prendre des mesures correctives de contrôle de l'humidité pour les dalles de plancher en béton qui recevront un revêtement en couvre-plancher souple ou un revêtement de sol spécial, par l'application d'un traitement de Type PROT.BET.1/VAP.
- .2 Aux endroits qui vont recevoir un nouveau revêtement, nettoyer complètement les surfaces de béton, enlever la laitance et la colle, s'il y a lieu, par procédé mécanique tel que grenailage d'acier, meulage, nettoyage à l'acide comme moyen de dernier recours (et avec rinçage entier des surfaces traitées) ou toute autre méthode acceptée par le fabricant du revêtement pour obtenir une surface plane, texturée adéquatement pour retenir les finis appliqués, conforme au moins à la norme ICRI-CSP 4-6, ou plus selon le besoin. Ne pas utiliser le grenailage d'acier ou l'acide sans la permission des Consultants et des fabricants.
- .3 Enlever toute saillie, huile, colle, contaminant, marque, etc.
- .4 Où requis, enlever les finis existants, et préparer les surfaces existantes adéquatement pour être prêtes à recevoir les nouveaux finis.
- .5 Le défaut de nivellement de la surface de béton n'excède pas 3,2 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) lorsqu'il est mesuré selon la norme ASTM E 1155.
- .6 Utiliser le produit de remplissage à base de ciment applicable à la truelle GerPatch de Gerflor doté de la même tolérance d'humidité que l'adhésif, afin de remplir les dépressions, trous, craques, ondulations ou toute autre irrégularité du substrat.
- .7 Laver les surfaces existantes au savon au trisodium de phosphate (TSP) et à l'eau chaude. Rincer à l'eau propre et laisser sécher.
- .8 Laver les surfaces traitées à l'acide, ainsi que les surfaces existantes en rinçant à fond avec l'eau potable et neutralisant avec l'ammoniac pour usage résidentiel ou avec une solution d'une pinte de trisodium de phosphate ou carbonate de sodium par deux gallons de l'eau chaude. Nettoyer à grande eau claire et laisser sécher.
- .9 Aux endroits affectés, scarifier les fissures étroites à 12.7 mm (½"), ensuite combler les dépressions et boucher les fissures, joints, trous et autres défauts à l'aide d'un matériau de remplissage pour support, Types MORT.8, MORT.8A, MORT.8B, MORT.8B/HR ou MORT.15, ou d'un matériau de ragréage Type MORT.16. Le niveau du plancher doit satisfaire les exigences des tolérances prescrites. Aux endroits tachés, appliquez une couche de mortier Type MORT.8A. Recouvrir la surface entière avec une couche mince de mortier Type MORT.16. Poncer pour enlever les traces de truelle. Nettoyer également au moyen d'une brosse d'acier.
- .10 Ne pas remplir les traits de scie et les joints de construction ou de dilatation avec un mortier ou un coulis.
- .11 Remplir les traits de scie avec un produit de remplissage de joint Type CALF.8, sur un fond de joint du type FD.J.1 si le trait de scie est plus profond que 6 mm (¼").

- .12 Où indiqué ou requis, combler la différence d'épaisseur des finis de plancher adjacent par des pentes douces créés avec du mortier Type MORT.8B ou Type MORT.8B/HR.
- .13 Où indiqué ou requis, faire disparaître les irrégularités de surface, incluant les traces de grenailage, avec un mortier Type MORT.16/FL pour les surfaces ponctuelles et avec Type MORT.15 pour des grandes surfaces.
- .14 Restreindre la circulation jusqu'à ce que les matériaux de ragréage et de réparation soient secs.
- .15 Nettoyer à l'aspirateur les surfaces avant l'application de l'apprêt et de l'adhésif.
- .16 Ne pas marquer le plancher avec des marqueurs contenant des solvants, ni des feutres ou des craies.

### 3.5 Application des finis

- .1 Voir les **Sections de finitions** concernées.

### 3.6 Contrôle de la qualité durant l'application

- .1 Avant de commencer les travaux, exiger d'avoir les rapports des tests concernant les dalles de béton mentionnés ci-dessus.

### 3.7 Nettoyage

- .1 Procéder au nettoyage.
- .2 Éliminer du chantier tous les déchets et débris et enlever tous les matériaux non utilisés.

Laisser les substrats propres, prêts à recevoir les finis.

**Fin de la Section**

**DIVISION 09 : FINIS****1.0 GÉNÉRALITÉS**

- 1.1 Portée des travaux
- 1.2 Travaux connexes
- 1.3 Références
- 1.4 À soumettre
- 1.5 Qualifications
- 1.6 Livraison et entreposage
- 1.7 Exigences environnementales
- 1.8 Garantie prolongée (G.P.)

**2.0 PRODUITS**

- 2.1 Généralités
- 2.2 Revêtement en rouleau de vinyle, multi usage

- 2.3 Plinthes souples

- 2.4 Adhésifs

- 2.5 Accessoires

- 2.6 Équipements sportifs

**3.0 EXÉCUTION**

- 3.1 Généralités

- 3.2 Coordination

- 3.3 Inspection

- 3.4 Préparation des surfaces

- 3.5 Pose du Type CPS.8 et ses variantes

- 3.6 Pose des plinthes

- 3.7 Contrôle de la qualité durant la pose

- 3.8 Nettoyage et cirage

- 3.9 Protection des surfaces finies

Préparée par: L.C.

Revue par: J.M

Approuvée par: J.M.



---

## 1.0 GÉNÉRALITÉS

### 1.1 Portée des travaux

- .1 Cette Section comprend tous les matériaux, les équipements, l'outillage et la main-d'œuvre requis pour préparer les surfaces, fournir et installer les revêtements de sol sportif résilient en feuilles de vinyle, incluant les plaintes et autres accessoires requis, y compris la préparation des planchers.
- .2 Cette section comprend tous les remplacements des ancrages de jeux et de buts
- .3 Cette section comprend aussi la peinture des lignes de jeux sur le revêtement de plancher du gymnase

### 1.2 Travaux connexes

- .1 Sections ou Divisions pour coordination, ou pour référence aux produits connexes:
  - .1 Préparation des planchers, Section 09 61 00

### 1.3 Références

- .1 Se conformer à toutes les normes indiquées dans cette spécification à moins que de plus strictes exigences soient indiquées ci-après.

### 1.4 À soumettre

- .1 Soumettre les documents et articles tels qu'indiqués et selon les exigences suivantes:
  - .1 Données du produit : Pour chaque type de produit indiqué, fournir les fiches techniques.
  - .2 Certifications du fabricant :
    - .1 Fournir les certificats qui identifient clairement le fabricant de l'équipement d'origine (FEO) du revêtement du projet en particulier, ce qui comprend le nom du fabricant, son adresse ainsi que le lieu de l'usine de fabrication.
      - Les fournisseurs de revêtements de sol vendus sous marque de fabricant doivent être identifiés comme tels, et donner toute l'information FEO mentionnée plus haut.
      - Toutes exigences du fabricant comprises dans ces spécifications doivent être respectées par les FEO, ce qui comprend les garanties, les certifications, les qualifications, les données du produit, les résultats d'essai, les exigences environnementales, les données de rendement, etc.
    - .2 Certification ISO 9001 du FEO des produits spécifiés
    - .3 Certification ISO 14001 du FEO des produits spécifiés.
  - .3 Certifications de l'installateur :
    - .1 Au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'installation de revêtement de sol sportif résilient intérieur.
    - .2 Expérience dans au moins cinq (5) projets d'envergure, de type et de complexité similaires à ce projet.

- 
- .3 Employeur de travailleurs dont les compétences techniques respectent les exigences établies par le fabricant pour l'installation du revêtement de sol sportif.
  - .4 Résultats d'essai en laboratoire : Fournir la certification de conformité à la norme ASTM F2772-11 Niveau de rendement de classe 2 pour la réduction de la force, les rebonds de ballons, la déformation verticale et la friction de la surface. Le produit fourni doit respecter la classification de sols sportifs intérieurs d'ASTM International particulière de ce projet. Certification de tierce partie requise; les documents commerciaux ne sont pas suffisants.
  - .5 Échantillons :
    - .1 Échantillons de couleurs
      - Les échantillons des finis en bois seront de dimensions minimums de 15,2 cm (6 po) x 20,3 cm (8 po, ce qui permettra de constater si le fini du matériau est conforme aux présentes spécifications.
  - .6 Dessins d'atelier : Présentent les détails de l'installation, l'emplacement des bordures, des motifs, des lignes de jeu, ainsi que des insertions et des joints du plancher.
  - .7 Documents de clôture du contrat : Fournir trois (3) copies des documents suivants
    - .1 Instructions d'entretien du fabricant
    - .2 Garantie de matériel du fabricant
    - .3 Garantie d'installation de l'installateur

Soumettre une garantie écrite de **15 ans**, à partir de la date d'Achèvement substantiel des travaux, conjointement par le fabricant et l'installateur, contre toute défektivité de main-d'œuvre et de matériau des couvre-planchers souples, incluant les joints soudés, et la solidité de la couleur et la texture contre l'usure.

### 1.5 Livraison et entreposage

- .1 Les matériaux en feuille doivent être livrés en rouleaux d'une longueur et largeur maximum produits par le fabricant, jusqu'à 25 m (82') ou de 30 m (98') de longueur et 2 m (6'- 8") de largeur.
- .1 Entreposer les rouleaux verticalement durant cette période aussi.
- .2 Entreposer les matériaux dans des endroits protégés secs, dont la température ambiante est maintenue à l'intérieur de la plage de température recommandée par le fabricant; cette dernière ne sera pas inférieure à 55 degrés F (13 degrés C), ni supérieures à 85 degrés F (29 degrés C).
- .3 Entreposer les rouleaux verticalement, sur une surface lisse et plane, immédiatement après la livraison du produit sur les lieux du projet.

### 1.6 Exigences environnementales

- .1 Maintenir l'air ambiant et la surface du support à une température minimum 20°C pendant une période de

---

**72 heures** avant la pause, pendant toute la durée de la pose et pendant les **48 heures** qui suivent.

- .2 Les matériaux non déballés doivent être entreposés sur les lieux de l'installation **24 heures** avant
- .3 La température de la pièce qui recevra le revêtement de sol devra être maintenue à l'intérieur de la plage de température recommandée par le fabricant, cette dernière ne sera pas inférieure à 65 degrés F (18 degrés C), et ce, 48 heures avant, pendant et 48 heures après l'installation.
- .4 Après l'installation, la température sera maintenue à l'intérieur de la plage recommandée par le fabricant; cette dernière ne sera pas inférieure à 55 degrés F (13 degrés C), ni au-dessus de 85 degrés F (29 degrés C).
- .5 Interdire toute circulation pendant l'installation du revêtement de sol et pour les 48 heures suivantes.
- .6 Documentation LEED<sup>MD</sup> :
  - .1 Points pour matériaux et ressources (MR) : Pour les produits qui possèdent un contenu recyclable, indiquer le pourcentage au poids de matière recyclée post-consommation et préconsommation.
  - .2 Points de qualité de l'environnement intérieure (QEI) : Pour les adhésifs et le revêtement de sol, ce qui comprend le relevé des composés organiques volatils (COV).
- .7 Certification de qualité de l'air intérieur :
  - .1 Le revêtement de sol doit être certifié FloorScore®.
    - La certification FloorScore® assure la conformité aux critères d'émission de composés organiques volatils de l'article 01350 de la norme californienne.
    - La certification FloorScore® assure la conformité aux exigences relatives aux essais et au produit du ministère du ministère californien California Department of Health Services : « Standard Practice for the Testing of Volatile Organic Emissions from Various Sources Using Small-Scale Environmental Chambers ».
    - La documentation FloorScore® doit comprendre le numéro de certificat pour le produit spécifié.
  - .2 Certificat du fabricant indiquant qu'un traitement bactériostatique et fongique permanent a été appliqué en usine par ce dernier dans toute la masse du matériau, et non uniquement sur sa surface, ce qui améliorera la qualité de l'air intérieur et réduira les risques d'asthme et d'allergies associés à la prolifération de bactéries et de moisissures.
  - .3 Certification de procédures environnementales du fabricant : Fabricant de l'équipement d'origine (FEO) – Certification ISO 14001

## 2.0 PRODUITS

### 2.1 Généralités

- .1 Tout nom de fabricant, fournisseur ou modèle de produit acceptable mentionné ci-dessous est donné à titre de référence pour un seuil minimum de qualité seulement.
- .2 Sauf indication contraire, certains produits spécifiés dans d'autres sections, comme indiqué, seront fournis et installés par la présente Section pour les travaux de cette Section.

- 
- .3 Les matériaux doivent provenir des fabricants de réputation nationale et/ou internationale reconnue et être conformes aux normes mentionnées ci-après.
- .4 Caractéristiques des essais de résistance au feu : caractéristiques établies par l'essai de produits identiques conformes à la norme ASTM E 64 classe 1, par un organisme d'essai approprié selon les autorités compétentes.
- .5 Norme de sol sportif intérieur ASTM F 2772-11 :
- Fournir la certification de conformité pour les quatre (4) catégories de rendement de la norme ASTM F2772 pour les sols sportifs intérieurs :
- Absorption des chocs/réduction de force : Classe C3 (34 % à 45 %).
  - Rebond du ballon : Minimum de 90 %
  - Effet de surface/coefficient de friction : Entre 80 et 110
  - Déformation verticale : Maximum de 3,5 mm
- S'assurer de la compatibilité des produits venant en contact les uns avec les autres et avec les substrats.
- .6 Produit d'apprêt: selon les recommandations des fabricants des couvre-planchers souples.
- .7 Cordons de soudure des couvre-planchers en rouleau selon les recommandations du fabricant, de couleur similaire, mais plus foncé que le revêtement, au choix des Consultants.
- .8 Les revêtements de planchers doivent se conformer aux exigences réglementaires concernant la résistance au feu des surfaces.
- .9 Propriétés physiques et chimiques de chaque produit: selon la fiche technique du fabricant suggéré.
- .10 Voir la **Section 09 61 00** pour les produits de préparation et ragréage des planchers.

## 2.2 Revêtement souple couvre plancher pour gymnase :

Conforme à la norme ASTM F2772-11, tel qu'indiqué dans généralités

a- Caractéristiques minimales :

- .1 Absorption des chocs: classe 3
- .2 Épaisseur totale: 7.5mm, EN 428/EN 429
- .3 Épaisseur de couche d'usure: 2 mm
- .4 Performance de la couche d'usure: Type 1, Grade 1, Commercial, AST F1303

- 
- .5 Largeur des laizes: 2 m.
  - .6 Longueur des laizes: 26 m.
  - .7 Antibactérien, selon ASTM G21.
  - .8 Faible niveau de COV.

b- Produits acceptables:

- .1 Taraflex Sport M Plus Évolution 7.5mm, de Gerflor  
Couleur: 6381 Wood - Maple design et 5742 Wood Oak
- .2 Omnisports Ative+ 8.1 mm, de Takettsports  
Couleur: Golden Map et classic Oak
- .3 Méga Xpur - 10.3 mm, de Grabo sport flooring  
Couleur: 2000 et 2209
- .4 Équivalent approuvé.

### 2.3 Plinthes souples :

- .1 Type PLS.2 – Plinthe de vinyle, avec gorge: conforme à la norme ASTM F1861, type TV, groupe 1 (plein), à gorge ou droit, 152 mm (6") de hauteur x 3.2 mm (1/8") d'épaisseur; couleur au choix de l'architecte.
  - Produits acceptables, tel que fabriqués par:
    - .1 Amtico
    - .2 Profil Traditional Vinyl TV de johnsonite.
    - .3 Équivalent approuvé

### 2.4 Adhésifs

- .1 Les adhésifs doivent être sans urée formaldéhyde et conformes aux exigences SCAQMD Rule 1168 pour les limites de COV établies.
- .2 Type ADH.1A – Adhésif de contact au solvant: adhésif de contact à base de solvant, de caoutchouc et de résine, ou de néoprène composé, ou d'autres produits de marque déposée, applicable au rouleau, à la brosse ou par pulvérisation (pour métaux, plastique stratifié, etc.).
  - Produits acceptables, tels que fabriqués par:
    - .1 Franklin International.
    - .2 Henkel.
    - .3 Liquid Nails
    - .4 Équivalent approuvé
- .3 Type ADH.1B – Adhésif de contact au latex: adhésif de contact à base d'eau et de caoutchouc latex synthétique, ayant une haute teneur en solides, applicable au rouleau, à la brosse ou par pulvérisation (pour plastique stratifié, etc.).
  - Produits acceptables, tels que fabriqués par:
    - .5 Henkel.

- 
- .6 Liquid Nails.
  - .3 3M.
- .4 Type ADH.16 – Adhésif tout usage pour couvre-planchers souples (incluant les carreaux de composés de vinyle et le vinyle en rouleau, application extérieure et intérieure, incluant dans les chambres froides): adhésif hydrofuge, exempt de solvant, à un ou deux composants, tel que recommandé par le fabricant des couvre-planchers et compatible avec le substrat.
- Produits acceptables:
    - .1 "Ultra/Bond G21" par Mapei.
    - .2 "AltroFix 30" par Altro (pour produits Altro, polyuréthane à deux composants, aux endroits humides)
    - .3 "AUCT 712" par CTM (pour produits Polyfloor, polyuréthane à deux composants, aux endroits humides)
- .5 Type ADH.17 – Adhésif pour revêtement de vinyle en rouleau et des carreaux de vinyle massif: sans solvant, à haut rendement, tel que recommandé par le fabricant du revêtement et compatible avec les substrats.
- Produits acceptables:
    - .1 "Ultra/Bond Eco 360" par Mapei.
    - .2 "V885" par Forbo.
    - .3 "Gerfix TPS" par Gerflor
    - .4 "EcoFix 20" par Altro (pour rouleaux d'Altro, acrylique, aux endroits secs, avec charriots lourds).
    - .5 "EcoFix 25" par Altro (pour planchettes et carreaux d'Altro, acrylique, aux endroits secs).
    - .6 "WCT 3600" par CTM (pour rouleaux et planchettes de Polyfloor, acrylique, aux endroits secs).
- .7 Type ADH.19 – Adhésif pour plinthes souples et autres produits en vinyle ou en caoutchouc: adhésif hydrofuge, exempt de solvant, à un ou deux composants, tel que recommandé par le fabricant des couvre-planchers et compatible avec le substrat.
- Produits acceptables:
    - .1 "Ultra/Bond Eco 575" par Mapei.
    - .2 "Wall Base Adhesive" par Forbo.
- .8 Type ADH.23A – Adhésif pour revêtement de sol en caoutchouc: sans solvant, à base de polyuréthane, appliqué selon les recommandations du fabricant.
- Produits acceptables:
    - .1 "Ultra/Bond G19" par Mapei.
    - .2 "P.U.100" par Mondo America Inc.

## 2.5 Accessoires

- .1 Type MOUL/P.1A – Moulures de transition ou de finition pour planchers, rigides: cornière en alliage de zinc blanc ou en aluminium sans joint, fini usiné ayant une hauteur recommandée par le fabricant, minimum 0.91 mm (cal. 20) d'épaisseur, avec une surface visible de 3 mm (1/8") et une

- 
- .2 aile d'ancrage horizontale trapézoïdale perforée pour se positionner sous le revêtement; entre revêtements de hauteurs similaires.
    - Produits acceptables, tels que fabriqués par:
      - .1 Domus (Olympia)
      - .2 Schlüter Systems.
  - .3 Type MOUL/P.1B – Moulures de transition ou de finition pour planchers, résilientes: bande en profilés de vinyle, 3 mm ( $\frac{1}{8}$ " ), s'appareillant à la hauteur et la couleur du revêtement; entre revêtements souples et des finis de plancher en affleurement avec le sous-plancher.
  - .4 Type MOUL/P.2B – Moulures de réduction pour planchers, résilientes: bande de vinyle, 3 mm ( $\frac{1}{8}$ " ) x 31 mm ( $1\frac{1}{4}$ " ), s'appareillant à la couleur du revêtement ou des plinthes; entre revêtements de différentes hauteurs.
    - Produits acceptables, tels que fabriqués par:
      - .1 Amtico.
      - .2 Johnsonite.
      - .3 Équivalent approuvé
  - .5 Type SCEL/P.3 – Scelleur pour couvre-planchers souples: tel que recommandé par le fabricant.
  - .6 Type CIRE – Cire: certifié, comme recommandé par le fabricant.
  - .7 PT.COL – Pâte de colmatage et peinture pour lignes de jeux: selon les normes du fabricant de revêtement de sol en vinyl.

## 2.6 Équipements de sports :

### .1 BADMINTON

#### 1.1. Poteaux de badminton compétition :

Quantité : 12

- a. Poteaux pour installation sur la ligne de badminton et conformément aux normes.
- b. Structure en acier rigide de 38 mm de diamètre (normes).
- c. Structure du bas en acier rigide de 47.5 mm (1.900 po.) de diamètre à la base avec stabilisateur.
- d. Attache rapide pour filet.
- 5. Bout supérieur du poteau en plastique à rainures pour le filet.
- 6. Bout inférieur avec cap de protection pour plancher
- 7. Fini email cuit blanc (norme).
- 8. Garanti à vie
- 9. Tel que modèle rb7500 distribué par réparations sportives g.q.c. inc. ou équivalence

---

### 1.2. Ancrage en acier inoxydable 47,5 mm.1.9po. pour plancher fixe (Badminton, Volley-Ball) :

- a. La couronne de finition de 125 mm.(5 po.) de diamètre de l'ancrage est en acier inoxydable machiné d'une seule pièce et le tous est poli pour une plus belle finition ..
- b. Le couvert est encastré et est en acier inoxydable poli de (3 mm. 1/8)
- c. Le corps de l'ancrage est en acier plein longueur de (150 mm. 6 po.) de profondeur avec un revêtement de plastic continu a l'intérieur de celui -cl (polychlorure de vinyle) résistant et conçu contre la corrosion ainsi que sa couronne et couvert.
- d. Le fond de l'ancrage est résistant et étanche à l'eau en cas de refoulement sous la dalle de béton.
- e. L'ancrage est maintenu lors de sont installation pendant la prise du béton de type sans retrait par 4 ancrages à têtes fraisés de même couleur que l'ancrage pour en assuré le nivellement.
- f. Option; l'ancrage peut être fourni avec un couvert muni d'une barrure modèle : na2000br.
- g. Des espaceurs peuvent être fournis pour compensé la hauteur de l'ancrage avec le revetement.na2000es
- h. Garantie 20 ans sur tout défaut de fabrication
- i. Tel que modèle na2000/na2000br fabriqué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-3953)

### .2 MINI VOLLEY-BALL :

#### 2.1. Rallonge pour mini volley :

Quantité : 12

- a. Adaptateur pour installation sur la ligne de badminton et conforment aux normes.
- b. Structure adaptable aux poteaux de 38 mm de diamètre.
- c. Structure en acier rigide de 50 mm (2 po.) de diamètre à la base
- d. Attache rapide pour filet.
- e. Bout supérieur du poteau en plastique à rainures.
- f. Fini email cuit.
- g. Tel que modèle rb7520 distribué par réparations sportives gqc,ou équivalence acceptée.

#### 2.2. ANCRAGE EN ACIER INOXYDABLE, 47,5 MM.1.9PO. POUR PLANCHER FIXE (BADMINTON, VOLLEY-BALL)

Quantité : 12

- a. La couronne de finition de 125 mm. (5 po.) de diamètre de l'ancrage est en acier inoxydable machiné d'une seule pièce et le tous sont poli pour une plus belle finition.
  - b. Le couvert est encastré et est en acier inoxydable poli de (3 mm. 1/8)
  - c. Le corps de l'ancrage est en acier plein longueur de (150 mm. 6 po.) de profondeur avec un revêtement de plastic continu a l'intérieur de celui -cl (polychlorure de vinyle) résistant et conçu contre la corrosion ainsi que sa couronne et couvert.
  - d. Le fond de l'ancrage est résistant et étanche à l'eau en cas de refoulement sous la dalle de béton.
  - e. L'ancrage est maintenu lors de sont installation pendant la prise du béton de type sans retrait par 4 ancrages à têtes fraisées de même couleur que l'ancrage pour en assuré le nivellement.
  - f. Option; l'ancrage peut être fourni avec un couvert muni d'une barrure modèle : na2000br.
-



- 
- g. Des espaceurs peuvent être fournis pour commencer la hauteur de l'ancrage avec le revêtement.na2000es
  - h. Garantie 20 ans sur tout défaut de fabrication
  - i. Tel que modèle na2000/na2000br fabriqué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-3953)

### .3 VOLLEY-BALL :

#### 3.1. Ancrage en acier inoxydable, 89mm. 3.5 po. pour plancher fixe (volley-ball)

Quantité : 2

- a. La couronne de finition de l'ancrage est de 178 mm.( 7 po.) de diamètre et 4,5 mm. 3/16 po d'épaisseur en acier inoxydable machiné d'une seule pièce et le tous sont poli pour une plus belle finition
- b. Le couvert est encastré et est en acier inoxydable poli de 4,5 mm. 3/16po.) nous pouvons fournir sur demande des ancrages avec une couronne de 3mm 1/8 po) épaisseur pour des revêtements de plancher plus mince. na2004-125 na2004br-125
- c. Le corps de l'ancrage est en acier pleine longueur de 200 mm. 8 po.de profondeur avec un revêtement anti corrosion de type zinc à l'intérieur de celui -cl (résistant et conçu contre la corrosion)
- d. Le fond de l'ancrage est résistant et étanche à l'eau en cas de refoulement sous la dalle de béton.
- e. L'ancrage est maintenu lors de sont installation pendant la prise du béton de type sans retrait par 4 ancrages à têtes fraisées de même couleur que l'ancrage pour en assurer le nivellement.
- f. Option; l'ancrage peut être fourni avec un couvert muni d'une barrure modèle : na2004br.
- g. Garantie 20 ans sur tout défaut de fabrication.
- h. Tel que modèle na2004/na2004br distribué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-3953)

#### 3.2. Poteaux de volley-ball pro double de treuils :

Quantité : 1 paire

- a. Structure en aluminium renforcée de 89mm de diamètre.
  - b. Système de deux courroies sur treuils (50 mm. de largeur) pour ajustement du filet dans le haut et le bas avec attaches rapides indépendantes.
  - c. Manivelle amovible avec prise rotative.
  - d. Treuil de serrage et cliquet avec desserrage rapide  
( 2 treuils par filet) pour tension égale du haut .
  - e. Ajustement du filet à 4 hauteurs réglementaires avec mécanisme à ressort à positionnement automatique ultra rapide.
  - f. Protecteur de nylon type u.h.m.w. à chaque bout du poteau (protection des sols sportifs)
  - g. Bague d'ajustement sur coussinets synthétiques pour faciliter le glissement entre chaque position réglementaire.
  - h. Finis anodiser sur toute la structure.
  - i. Tel que le modèle bv7350 distribué par réparations sportives g.q.c .
-

---

#### 4 HAND BALL :

##### 4.1. Ancrage de handball acier inoxydable

Quantité : 8

- a. Ancrage de surface en acier inoxydable avec système de fixation centrale et vis anti-bot active.
  - b. système central pour fixation des buts pour goupilles à ressort
  - c. Les goupilles à ressort seront fournies et installées avec les butsbut.
- d. Tel que modèle bh4175 distribué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-2953) ou équivalence acceptée.

##### 4.2. But handball pro :

Quantité : 1 paire

- a. Structure en aluminium en façade de 3 po. x 3 po (76mm x 76mm). Support arrière en acier tubulaire de 1 ¼ po. (32mm) fini gal valu me.
- b. Grandeur olympique et conforme aux normes sportives.
- c. Système de déplacement par roue interne et talon de caoutchouc.
- d. Système de fixation au sol aux 4 coins pour goupilles à bille de fixation.
- e. Chaque but sera fourni avec 4 pines à ressort (les fixations de type filetées seront refusées.
- f. Tel que modèle bh4100 distribué par réparations sportives g.q.c.(418-623-2953) ou équivalence acceptée.

##### 4.3. Filet de handball senior :

Quantité : 2 paires

- a. Filet à mailles de 4½" (114mm) en polyéthylène tordu.
- b. Fixation à la structure par cordes du même type avec le filet.
- c. Tel que modèle bh5100 distribué par groupe qualité concept inc.(418-682-2702) ou équivalence acceptée.

#### 5 MINI HAND-BALL :

##### 5.1. Ancrage de handball acier inoxydable

Quantité : 16

- a. Ancrage de surface en acier inoxydable avec système de fixation centrale et vis anti-rotative.
- b. Système central pour fixation des buts pour goupilles à ressort
- c. Les goupilles à ressort seront fournies et installées avec les buts et buts.
- d. Tel que modèle bh4175 distribué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-2953) ou équivalence acceptée

##### 5.2. But handball junior aluminium :

Quantité : 2 paires

- a. Structure en aluminium en façade de 3 po x 3 po. (76mm x 76mm) à coins arrondis. Support arrière en acier tubulaire de 1 ¼" (32mm) fini gavalum .
-

- 
- b. Grandeur conforme aux normes sportives.
  - c. Système de déplacement par roue interne et talon de caoutchouc.
  - d. Système de fixation au sol aux 4 coins par goupilles à bille de serrage de ½ po. diamètre (13mm) fini zinc.
  - e. Filets bh5100 inclus
  - f. Tel que modèle bh4100-j distribué par réparations sportives g.q.c. inc. (418-623-2953) ou équivalence acceptée.

#### 5.3. Filet de handball junior:

Quantité : 1 paire

- a. Filet à mailles de 4½" (114mm) en polyéthylène tordu.
- b. Fixation à la structure par cordes du même type avec le filet.
- c. Tel que modèle bh5300 distribué par réparations sportives g.q.c.inc. (418-682-2702) ou équivalence acceptée.

### **3- EXÉCUTION**

#### **3.1 Généralités**

- 3.1.1 Ne pas débiter les travaux avant que les autres travaux soient complétés.
- 3.1.2 Installer le revêtement de sol uniquement lorsque les autres travaux de finition, dont la peinture et les travaux au plafond, sont terminés.
- 3.1.3 Inspecter, préparer, apprêter les substrats poser les sous-couches où indiqué et poser les revêtements de plancher avec les outils, les adhésifs indiqués et les méthodes d'installation recommandées par le fabricant, et à la température de la pièce dans laquelle le couvre-plancher doit être installé, ou à la température prescrite.
- 3.1.4 Utilisé de matériau provenant du même lot de fabrication pour le revêtement d'un même local.
- 3.1.5 Ne pas débiter les travaux avant que la position des joints soit revue par les Consultants.
- 3.1.6 Appliquer uniformément l'adhésif (indiqué par le fabricant) à l'aide de la truelle recommandée, selon les instructions du fabricant du revêtement de sol. Éviter d'étendre de l'adhésif sur une trop grande surface afin que la prise initiale n'ait pas lieu avant la pose du revêtement.
- 3.1.7 Sauf indication contraire, poser les couvre-planchers en formant des joints parallèles aux lignes du bâtiment de manière à obtenir un motif symétrique. La largeur des carreaux périphériques ne doit pas être inférieure à la moitié de la largeur d'un carreau normal, et celle des rouleaux inférieurs au tiers de leur largeur originale.

- 
- 3.1.8 Aux baies de porte, interrompre le revêtement de sol sous l'axe transversal de la porte lorsque le fini ou la couleur du revêtement de sol est différent dans les pièces adjacentes.
  - 3.1.9 Sauf indication contraire, effectuer les soudures des revêtements en feuilles avec des cordons de soudure, selon les instructions du fabricant.
  - 3.1.10 Recouvrir les surfaces entières des planchers, avant la pose de l'ameublement fixe.
  - 3.1.11 Poser du revêtement sur les trappes d'accès (avec l'adhésif Type ADH.1A ou Type ADH.1B selon le besoin), de façon à garder la continuité de l'apparence des finis.
  - 3.1.12 Interrompre le couvre-plancher aux joints de dilatation.
  - 3.1.13 Découper les revêtements avec soin autour des objets fixes.
  - 3.1.14 Poser des moulures de transition Type MOUL/P.1 aux interruptions du revêtement, aux endroits où les rives du revêtement de sol ne sont pas protégées, aussi aux endroits indiqués et selon les recommandations des manufacturiers des couvre-planchers.
  - 3.1.15 Poser des moulures de réduction Type MOUL/P.2B aux transitions à des épaisseurs de revêtements différentes.
  - 3.1.16 Ne pas recouvrir les joints de dilatation. Suivre les détails.
  - 3.1.17 Voir la **Section 09 61 00** pour les conditions requises quant aux dalles de béton.

### 3.2 Coordination

- .1 Voir la **Section 09 61 00**.
- .2 Coordonner la disposition et l'installation du revêtement de sol avec les autres équipements du gymnase.

### 3.3 Inspection

- .1 Voir la **Section 09 61 00**.
- .2 S'assurer que le substrat est en bon état, lisse, sec, exempt de marques de truelle, de poussière, saleté, peinture, graisse, huile ou autres substances délétères et de tout autre produit pouvant être nuisible au rendement et à la qualité des travaux.

- 
- .3 Les variations dans le niveau de substrat ne doivent pas excéder les exigences spécifiées. S'assurer que les écarts ou que le béton détérioré a été corrigé avant de commencer le travail.
  - .4 S'assurer que le taux d'humidité dans le substrat ne dépasse pas la limite recommandée par les fabricants de l'adhésif et du revêtement.
  - .5 Les tests d'humidité pour les sous-planchers avec système de chauffage radiant ne doivent pas dépasser 6 lb / 1000 pi.ca/24hrs par ASTM F1869-16 et 82% d'humidité relative selon la norme ASTM F2170-16
  - .6 S'assurer que la température et la ventilation sont appropriées.
  - .7 Si des défauts dans le substrat sont apparents, en aviser les Consultants par écrit avant le début des travaux.
  - .8 Le début des travaux implique l'acceptation des surfaces et des conditions.

### **3.4 Préparation des surfaces**

- .1 Voir la **Section 09 61 00**.

### **3.5 Pose du Type CPS.8 et ses variantes**

- .1 Application du revêtement en feuille:
    - .1 L'installation doit être faite strictement selon les recommandations du fabricant et à la température de la pièce dans laquelle le plancher en vinyle doit être installé, ou à la température prescrite.
    - .2
    - .3 Les laizes du revêtement seront posées parallèlement. Garder toujours le même sens de pose.
    - .4 Utiliser les rouleaux dans la séquence numérique ordonnée par le fabricant.
    - .5 Utiliser des laizes de longueur suffisantes pour compenser les irrégularités des locaux et pour
    - .6 Former les plinthes intégrées selon les indications.
    - .7 Laisser les matériaux reposer sur le plancher la face finie en haut pour 24 heures.
    - .8 Dérouler les rouleaux selon la dimension la plus longue des pièces.
    - .9 Ajuster de façon parfaitement nette le revêtement de sol aux parois verticales, autour des ancrages d'équipement, aux bordures de plancher et autres discontinuités de la surface.
    - .10 Étendre le revêtement de sol jusque dans les coups de pied, les cadres de porte, les placards ou toute autre ouverture à moins d'indications contraires.
    - .11 Couper approximativement 13 mm (½") le long de la bordure de chaque feuille avant l'installation. La
    - .12 Position de cette bordure doit être chevauchée pour la coupe et pour le soudage.
    - .13 La pose doit débuter le long du mur, la feuille doit être déroulée de mur-à-mur, permettant de remonter le mur à chaque extrémité, ou s'arrêter aux plinthes spéciales si applicables. Si le mur n'est pas dans l'alignement, tracer le contour irrégulier du mur sur le plancher. Couper pour l'ajustement au moyen d'un outil tranchant. Marquer la bordure de soudage avec un crayon.
-

- 
- .14 Couper des longueurs suffisantes telles que requises pour recouvrir entièrement les surfaces du plancher. Alternier les longueurs en inversant les feuilles pour un meilleur appareillage de motif et de couleurs. Lorsqu'une soudure à chaud est requise, chevaucher chacune des
  - .15 Feuilles de 13 mm (½") approximativement à l'endroit de la soudure. Marquer le long de la bordure avec un crayon. Cette ligne de crayon doit être un guide pour positionner chaque feuille après application de l'adhésif.
  - .16 Joints des feuilles de revêtement de sol en vinyle : finir les joints pour obtenir une surface arrivant au même niveau que les surfaces des planchers adjacents. Respecter la norme

ASTM F 1516. Chanfreiner les joints et utiliser le cordon de soudure pour souder parfaitement les sections de façon permanente.

## 2 Application de l'adhésif:

- .1 Après que toutes les largeurs des feuilles ont été découpées, replier chacune d'elles sur la moitié des longueurs.
- .2 Appliquer l'adhésif prescrit uniformément, selon les recommandations du fabricant, avec une truelle dentelée de 1.5 mm (1/16") de profondeur, 1.5 mm (1/16") de largeur à 1.5 mm (1/16") d'écart) sur les planchers, exposés et s'assurer la couverture adhésive de la surface complète pour favoriser une adhérence totale du revêtement de sol au substrat.
- .3 Couverture adhésive complète permettant d'éliminer les éventuels vides ou espaces entre les dalles et le matériau de revêtement de sol, où l'humidité risquerait de s'accumuler et de créer un environnement propice à la prolifération de moisissures.
- .4 Le revêtement de sol doit adhérer entièrement aux dalles de béton sur toute la surface, ce qui élimine le risque de formation de vagues ou de rides causées par le déplacement ou le mouvement du plancher dû à des charges roulantes.
- .5 Attendre que l'adhésif soit sec au toucher avant de placer le revêtement. L'adhésif est considéré sec lorsqu'il change de couleur de blanc à crème. Les pâtes d'adhésif causeront des bulles.
- .6 Dans des conditions humides, utiliser des ventilateurs pour accélérer le temps de séchage de l'adhésif.

## .3 Pose de la feuille de revêtement:

- .1 Avant de déposer le revêtement dans l'adhésif, appliquer un ruban de 13 mm (½") sur l'adhésif encore frais le long des pliures. Ceci permettra de ressoulever les feuilles de la partie du plancher à remanier.
  - .2 Poser les feuilles dans l'adhésif et les rouler dans les deux directions, au moyen d'un rouleau d'un poids de 45 à 68 kg, excepté sur les chevauchements.
  - .3 Faire les motifs et les insertions indiqués aux dessins avec les outils recommandés par le manufacturier.
  - .4 Relier la feuille sur l'autre moitié et appliquer l'adhésif et la pose du couvre-plancher tel que précité.
  - .5 Appliquer un mastic recommandé par le manufacturier le long du périmètre et à la rencontre des projections.
-

---

**.4** Préparation des soudures:

- .1 Utiliser une pointe à tracer pour obtenir une découpe de 0.8 mm (1/32"). Couper exactement le matériau avec un couteau. Rouler les soudures sur la surface avec un rouleau ou une roulette manuelle.
- .2 Rainurer manuellement chaque extrémité de la soudure à une distance approximative de 200 mm (8"). Poser la lame de la machine à chanfreiner approximativement à 1.2 mm (3/64") de profondeur, au 2/3 de l'épaisseur du couvre-plancher.

**.5** Soudure à chaud:

- .1 Les bordures à souder doivent être exemptes de poussière, d'adhésif ou de particules étrangères avant d'être soudées à chaud. Les soudures non scellées la même journée doivent être protégées avec un papier non asphaltique, pour les garder propres. Prévoir une période suffisante pour enlever l'excès des soudures exécutées dans la même journée.
- .2 Couper une longueur suffisante du cordon à souder pour avoir approximativement la moitié de la longueur. La couleur doit appareiller exactement celle du couvre-plancher.
- .3 Fixer un bec de 4 mm (5/32") du fusil et déterminer la température de pose, durant la pratique, sur l'échantillon du couvre-plancher.
- .4 La position du cordon ne doit pas interférer avec l'application. Insérer le cordon de soudure approximativement de 76 mm (3") dans l'ouverture du bec de fusil et débiter le soudage en suivant les instructions du fabricant.
- .5 Utiliser un couteau tranchant pour couper les excès du cordon de soudure.

**3.6 Pose des plinthes**

- .1 Poser les plinthes de façon à minimiser le nombre de joints. Utiliser les plinthes enroulées de dimensions maximales disponibles, et de 1200 mm (4'-0") de longueur minimum.
- .2 Enduire les plinthes d'adhésif et les assujettir fermement au mur et au plancher à l'aide d'un cylindre manuel de 3 kg.
- .3 Poser les plinthes d'alignement et de niveau, l'écart maximal admissible étant de 1:1000.
- .4 Découper les plinthes et les ajuster aux cadres de porte et aux autres obstacles.
- .5 Dans les angles rentrants, exécuter des joints à recouvrement. Utiliser des pièces d'angle prémoulées dans les angles saillants.
- .6 Poser les plinthes au périmètre des locaux en entier, incluant ou excluant derrière l'ameublement fixe, aussi aux périmètres des bases apparentes d'ameublement fixe.

**3.7 Contrôle de la qualité durant la pose**

- .1 Demander aux fabricants des revêtements, des mortiers, adhésifs et coulis que leurs représentants visitent le chantier avant et durant et lors de l'acceptation des travaux et obtenir leurs commentaires et recommandations. Aviser les Consultants avant les visites.

- 
- .2 Avant de commencer les travaux, vérifier au moyen d'appareils de contrôle appropriés, le taux d'humidité dans le substrat et soumettre un rapport, sans frais supplémentaires au Propriétaire.
  - .3 Voir aussi la **Section 09 61 00**.

### **3.8 Nettoyage :**

#### **.1 Généralités:**

- .1 Exécuter le nettoyage.
- .2 Au fur et à mesure de l'exécution, enlever avec soin le surplus d'adhésif sur le plancher, les plinthes et les murs.
- .3 Toutes les taches et les souillures doivent être nettoyées entièrement lorsqu'elles sont encore humides, en utilisant un disque de polyester blanc imbibé de détergent. Ne pas utiliser d'acétone ou des produits similaires pour nettoyer les planchers.

#### **.2 Couvre-planchers en rouleau de vinyle ou caoutchouc:**

- .1 Après la pose du matériau et le séchage des joints du couvre-plancher en rouleau, nettoyer parfaitement les surfaces avec une machine rotative ayant un disque de polyester RED. Utiliser un détergent neutre (à teneur pH 7-10) tel que "Johnson's GP Forward" ou "Airwick's A-125 Liquid" et de l'eau chaude en suivant les instructions du fabricant du détergent. Enlever le détergent avec un aspirateur de liquide ou une vadrouille.
- .2 Rincer le plancher avec de l'eau claire et utiliser un aspirateur ou une vadrouille, pour enlever toute pellicule de détergent.
- .3 Utiliser une machine rotative à haute vitesse avec un disque de polyester BLANC pour polir le couvre- plancher, sans brillance.

### **3.9 Protection des surfaces finies**

- .1 Protéger les planchers avec des protections temporaires jusqu'au moment de l'inspection finale.
- .2 Interdire toute circulation sur les planchers au cours des **48 heures** suivant la pose du revêtement de sol.

**Fin de la Section**